

APPLICATION FOR MEMBERSHIP



Sandy Hill Community Health Centre
 221 Nelson Street
 Ottawa, ON K1N 1C7

Tel.: 613-789-1500
Fax: 613-789-7962

Name:		E-mail address:
Home address:	Work address:	Tel. (H):
		Tel. (W):

I confirm that I am over 18 years of age and reside and/or work in the Ottawa area. I support the mission statement, service and management values of the Sandy Hill Community Health Centre.

I confirm that I shall treat as confidential any information of a character confidential to the affairs of the Sandy Hill Community Health Centre to which I become privy during as well as after my corporate membership.

_____ **Signature** _____ **Date**

Application approved by the Board of Directors at its meeting of:	
_____	_____
Secretary of the Board	Date

Mission Statement: *"To advance the health and well being of our diverse community by providing access to integrated, comprehensive, respectful and responsive primary health, social, health promotion and community development services in both official languages."*

We believe:

<p><i>Service Values:</i></p> <ol style="list-style-type: none"> In recognizing the dignity and self-worth of every person. In respect for people's culture, language, race, religion and sexual orientation. That people have the right to participate in and make choices regarding their own health. That health is determined by many factors, including housing, environment, education, social support, and opportunities for employment and for contributing to society. That services and programs should be based on the health issues and needs of the communities we serve and be responsive to social change. That people have a right to a safe and trusting environment, where confidentiality is respected. That strengths and capacities are enhanced through partnerships, between staff and clients, with the communities we serve, amongst workers or other agencies. That communities are healthy when people have opportunities for participation and involvement and when people feel supported. In leadership through action towards progressive social and health policy. In high quality services and care. That we are accountable to the communities we serve and to our funders for the best use of available resources. 	<p><i>Management Values:</i></p> <ol style="list-style-type: none"> In respecting the strengths and abilities of staff, and insuring a balance between client and staff needs. In fostering the growth and creativity of staff, and in acknowledging their accomplishments. In open and effective communication and providing opportunities for exchange of information, ideas and expectations. That staff have a right to a trusting and safe environment, free from discrimination based on race, sex, religion, disability, culture or sexual orientation. In ensuring open and participatory decision-making, based on input from staff and clients, and ensuring opportunities for feedback about decisions.
---	---

DEMANDE D'ADHESION DE MEMBRE



Centre de santé communautaire Côte-de-Sable
221, rue Nelson
Ottawa (Ontario) K1N 1C7

Tél.: 613-789-1500
Télec.: 613-789-7962

Nom :		Courriel :
Adresse à la maison :	Adresse au travail :	Tél. (M) :
		Tél. (T) :

Je confirme d'avoir plus de 18 ans et d'être résident et/ou travaille dans la ville d'Ottawa. J'appuis l'énoncé de mission, l'énoncé de la philosophie de la direction, l'énoncé de la philosophie relative à la prestation des services, ainsi que les buts et objectifs du Centre de santé communautaire Côte-de-Sable.

Je m'engage à respecter le caractère confidentiel de tout renseignement sur les affaires du Centre de santé communautaire Côte-de-Sable dont je prends connaissance durant et par la suite de mon adhésion à titre de membre de la corporation.

Signature

Date

Demande approuvée par le conseil d'administration a sa réunion du :

Secrétaire du conseil

Date

Énoncé de mission : « *Promouvoir la santé et le bien-être de notre communauté diversifiée en lui donnant accès à des services de soins de santé primaires, à des services sociaux et de promotion de la santé, ainsi qu'à des services de développement communautaire, et ce de façon intégrée, complète, respectueuse et adaptée, dans les deux langues officielles.* »

Nous croyons :

du côté des services :

1. A la dignité et à la valeur particulière de toute personne.
2. Au respect de la culture, de la langue, de la race, de la religion et de l'orientation sexuelle de toute personne.
3. Que tous les gens ont le droit de s'occuper activement de leur santé et de faire des choix à cet égard.
4. Que la santé est déterminée par de nombreux facteurs, notamment le logement, le milieu de vie et de travail, l'éducation, le soutien social, les chances d'emploi et la possibilité de contribuer à la vie sociale.
5. Que les services et les programmes devraient être conçus pour répondre aux besoins et aux questions à la santé propres aux communautés que nous servons et adaptés aux changements sociaux.
6. Que les gens ont le droit de vivre dans un milieu sain dans lequel ils peuvent avoir confiance et où la confidentialité est respectée.
7. Que les forces et les aptitudes de chacun(e) puissent être améliorées dans le cadre de partenariats, entre le personnel et la clientèle, avec les communautés que nous servons, entre les travailleurs et les travailleuses ou avec d'autres organismes.
8. Que les communautés peuvent être considérées en santé lorsque leurs membres ont la possibilité de participer et de s'engager dans l'action communautaire et lorsque les gens se sentent appuyés dans leurs interventions.
9. Au leadership exercé dans le cadre d'actions visant au progrès social et à la mise en œuvre d'une politique de la santé.
10. A des services et à des soins de santé de qualité supérieure.
11. Que nous sommes tenus, dans la mesure des ressources dont nous disposons, de rendre compte de nos décisions et de nos actes aux communautés que nous servons et à nos fournisseurs de fonds.

du côté de la gestion:

1. Au respect des forces et des aptitudes des membres du personnel et à la nécessité de veiller à l'équilibre entre les besoins de la clientèle et ceux du personnel.
2. A l'opportunité de favoriser le perfectionnement et la créativité du personnel et de reconnaître formellement leurs réalisations.
3. Aux communications ouvertes et fructueuses et à la nécessité de fournir à tous les membres du personnel la possibilité d'échanger des informations et des idées et de faire part de leurs attentes.
4. Que le personnel a le droit de travailler dans un milieu sain, digne de confiance et exempt de discrimination fondée sur la race, le sexe, la religion, l'incapacité, la culture ou l'orientation sexuelle.
5. Dans un processus décisionnel ouvert, qui permet la participation de chacun(e) et soit fondé sur les interventions du personnel et de la clientèle, et à la nécessité d'offrir à ces derniers la possibilité de faire connaître leur évaluation et leurs réactions par rapport aux décisions de la gestion.